



JE NE RATE PAS MA CANDIDATURE !

Pour mettre toutes les chances de votre côté en assurant la recevabilité de votre dossier, vérifiez qu'il est correct et conforme aux exigences posées, et que vous n'avez rien oublié avant de l'envoyer !

Les documents à ne pas oublier

DOCUMENTS	CHECK !
L'acte d'engagement doit être complété	<input type="checkbox"/>
Le BPU et/ou DPGF doivent <u>impérativement</u> être renseignés	<input type="checkbox"/>
Votre proposition technique doit <u>impérativement</u> être conforme aux demandes du cahier des charges	<input type="checkbox"/>
Votre dossier doit <u>impérativement</u> contenir l'ensemble des documents requis – Une liste de contrôle vous est proposée ci-dessous.	<input type="checkbox"/>
Le dépôt de votre offre doit obligatoirement être fait par voie dématérialisée sur http://unicancer.e-marchespublics.com/ .	<input type="checkbox"/>

Le non-respect d'une de ces exigences entrainera le rejet de votre offre

La date à respecter

Une fois ces vérifications faites et votre dossier prêt, il doit impérativement déposer sur la plateforme de dématérialisation avant la date et heure limites spécifiées dans le Règlement de Consultation.

A défaut, votre offre ne pourra pas être analysée.

NB : nous vous conseillons de déposer votre offre bien en amont de l'heure limite de dépôt, le téléchargement des documents sur la plateforme peut s'avérer long.

Vous avez des questions ?



En cas de doute, ou pour tout renseignement complémentaire, ne pas hésiter à poser vos questions directement sur la plateforme <http://unicancer.e-marchespublics.com/>, nous y répondrons dans les plus brefs délais.

La liste à vérifier avant l'envoi

		DOCUMENTS	Check !
Candidature	Lettre de candidature et habilitation du mandataire pas ses cotraitants	DC1 ou DUME	<input type="checkbox"/>
	Déclaration sur l'honneur	DC1 ou DUME	<input type="checkbox"/>
	Chiffre d'affaires	DC2 ou DUME	<input type="checkbox"/>
	Références clients bénéficiant du même type de fournitures/prestations	DC2 ou DUME	<input type="checkbox"/>
	Qualifications		<input type="checkbox"/>
	Attestation de visite pour l'ensemble des sites, le cas échéant		<input type="checkbox"/>
	Engagement de confidentialité signé		<input type="checkbox"/>
Offre	Acte d'Engagement		<input type="checkbox"/>
	BPU et/ou DPGF		<input type="checkbox"/>
	CCAP et CCTP paraphé et signé		<input type="checkbox"/>
	Mémoire technique		<input type="checkbox"/>
	La fiche de contact fournisseur		<input type="checkbox"/>
	Autres documents spécifiés dans le RGC		<input type="checkbox"/>

L'ensemble des documents administratifs et techniques à fournir sont rappelés dans le règlement de consultation.

Où puis-je retrouver le DUME ?

Le DUME est disponible gratuitement sur le site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Quels sont les documents exigés après l'attribution du Marché ?

- Certificat attestant la souscription des déclarations fiscales pour l'année en cours
- Certificat de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale pour l'année en cours
- Extrait de K-bis datant de moins de trois mois
- Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (ou les membres en cas de groupement)
- Attestation d'assurance responsabilité professionnelle/civile en cours de validité
- Un RIB.
- Le Formulaire Attri1 (uniquement pour le Titulaire)



Ces documents peuvent également être déposés avec votre offre.